

CONSEIL MUNICIPAL **du 12 mars 2019 à 18h30**

COMPTE RENDU SOMMAIRE

L'an deux mille dix- neuf et le mardi douze mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Sainte Marie la Mer dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle OMEGA, sous la présidence de Monsieur Pierre ROIG, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 mars 2019.

PRÉSENTS : ROIG Pierre, SANGUIGNOL Albert, LOZANO Henri, REVOL Marie-France, VALETTE Marguerite, HOSPITAL Claude, SOURRIBES Jean, ORIOL Josiane, BRUNET Francis, BOLTE Charles, DURAND Charles, BONIFASSY Véronique, MEYA Christine, ROL Malicka, PERALS-LEROY France, FIGUERES Nicolas, TALAVAN Éric, LECAT Alexandre, BADIER Bruno, URRUTIA Rosalia, JOSENDE Lauriane

PROCURATIONS : TETART Odile donne procuration à SOURRIBES Jean
PORTUS DURAND Sabine donne procuration à ORIOL Josiane
MALÉ Jean-Luc donne procuration à SANGUIGNOL Albert
SENYORICH Paule donne procuration à ROIG Pierre
LOZANO Sandrine donne procuration à LOZANO Henri
CLASTRIER Sonia donne procuration à HOSPITAL Claude

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : PERALS-LEROY France

Délibérations adoptées lors du Conseil Municipal **Du 12 mars 2019**

Pierre ROIG	Approbation du Procès-Verbal du 29 janvier 2019	Unanimité
Pierre ROIG	Rapport d'Orientation Budgétaire 2019	Unanimité

Jean SOURRIBES	Adoption de la convention de servitudes avec ENEDIS	Unanimité
Josiane ORIOL	Attribution d'une subvention par anticipation à l'OTA	Unanimité
Pierre ROIG	Attribution d'une gratification à l'ancien DGS	Unanimité

Séance levée à 19h30.

 **Pierre ROIG,**
Maire de Sainte Marie la Mer.

Fait à Sainte Marie la Mer, le 14 mars 2019.